

L1 droit question sur la réussite

Par **lejouers**, le **24/11/2019** à **12:27**

Bonjour, je suis actuellement en L1 droit .

Je vais essayer de vous expliquer un peu mon histoire .

Voilà l'année dernière j'étais en bac s sa ne me plaisait pas (maths, physique , svt), j'ai donc choisit de me diriger vers une L1 droit . Mes professeurs mon déconseiller en prétendant que le droit était inadapté au étudiant en S . Bref je suis quand même partit.

La semaine dernière nous avons eu nos premières note des partiels blanc , et pour un élèves ayant eu son bac a 11 , j'ai eu des notes pas trop mal ,et je trouve un peu sa bizarre.

Droit général = 14 (moyenne : 10)

histoire du droit = 15 (moyenne: 11,5)

droit constitutionnel = 14 (moyenne : 8)

Avec dans ces trois matières aucune note continue inférieur a 14 .

Je trouve cette réussite d'autant plus bizarre , que certains élèves sortant de bac L ou es avec des mentions bien ou très bien on eu des notes de 9 , 10 .

J'essaie depuis le début de travailler 2 a 3 heures par jours . Des personnes dans mon cas .??? merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/11/2019** à **14:33**

Bonjour

[quote]

Mes professeurs mon déconseiller en prétendant que le droit était inadapté au étudiant en S .

[/quote]

Pardonnez-moi l'expression, mais c'est une belle connerie que vous ont sortie vos professeurs de lycée !!!

Dans ce cas, aucun bachelier ne devrait s'inscrire en fac de droit, car aucune filière n'est

adaptée à ce type d'études. En effet, mise à part en terminale STMG, il n'y a pas de cours de droit, et le programme de STMG est loin mais alors très loin des exigences universitaires. Je serais curieux de savoir quelles sont selon eux, les filières les mieux adaptées

[quote]

Je trouve cette réussite d'autant plus bizarre , que certains élèves sortant de bac L ou ES avec des mentions bien ou très bien on eu des notes de 9 , 10 .

[/quote]

Cela ne fait qu'illustrer ce que j'ai dit précédemment. Les bacheliers L et ES ne sont pas mieux préparés que les bacheliers S, pour les études de droit.

Je pense notamment aux L qui ont parfois tendance à faire les dissertations juridiques comme ils faisaient les dissertations littéraires au lycée et c'est la catastrophe assurée car on est dans deux univers différents.

(Je tiens à préciser que je viens d'un bac ES, mon intention n'est pas du tout de faire l'apologie de l'ancienne filière S).

[quote]

j'ai eu des notes pas trop mal ,et je trouve un peu sa bizarre

[/quote]

Ben rien de bien bizarre c'est juste que vous êtes un étudiant sérieux et assez doué. On peut être un élève moyen au lycée et être un bon étudiant. A l'inverse, on peut être très bon au lycée et ne pas réussir à s'adapter au rythme universitaire.

(En revanche, vous avez quelques problèmes avec l'orthographe car il y a plusieurs fautes dans votre message qui piquent les yeux. J'espère que vous êtes plus vigilant dans vos copies car cela peut vous faire perdre quelques points).

Par **LouisDD**, le **24/11/2019 à 15:19**

Salut

Vous avez bien résumé ce qu'est la fac de droit : un lieu auquel nulle section de bac ne prépare, les bons lycéens peuvent être vraiment mauvais et les mauvais lycéens s'avérer extrêmement bons (parce que enfin ils font qqch qui leur plaît, ou juste moins de choses qu'ils n'aiment pas mdr)...

Si votre question sous jacente était : le contrôle continu c'est plus facile que les partiels ? Ça dépend... parce que réussir au contrôle continu ça veut dire que vous avez mes connaissances et à peu près compris le cours. Un partiel cependant si c'est un exercice juridique là il faudra

en plus des connaissances la méthodologie juridique.. ce qui peut être plus dur. Mais ça dépend des personnes, pour moi c'est plus simple d'appliquer mes connaissances que de réciter par cœur des choses que j'oublierai l'instant d'après et dont je ne saurai me servir pour raisonner...

Lisez les sujets de notre rubrique méthodo, vous y trouverez plein de réponses !

A plus